La Haye, Pays-Bas
9 juillet au 17 août 2012

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Programme de bourses de perfectionnement en droit international des Nations Unies est conduit dans le cadre du Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, lui-même établi par l'Assemblée générale dans la résolution 2099 (XX) du 20 décembre 1965. Le Programme de bourses de perfectionnement est organisé par la Division de la codification du Bureau des affaires juridiques des Nations Unies.

OBJECTIFS

Le Programme de bourses propose une formation de haute qualité, dispensée par des universitaires et des praticiens éminents issus de différentes régions et systèmes juridiques sur une large gamme de sujets fondamentaux du droit international. En outre, le caractère interactif de la formation permet aux participants de partager leurs expériences respectives et d'échanger leurs vues, en vue de promouvoir une meilleure compréhension des questions contemporaines de droit international et la coopération à leur sujet.

Le Programme de bourses vise essentiellement à permettre à des personnes qualifiées, notamment des fonctionnaires nationaux et des enseignants en droit international provenant de pays en développement et de pays à économie émergente, de parfaire leur connaissance du droit international et des activités juridiques des Nations Unies ainsi que des entités qui y sont associées.

PROGRAMME DES COURS

Le Programme de bourses comprend des cours de l'Académie de droit international de La Haye (Droit International Public), des séminaires organisés par la Division de la codification, et des visites d'étude.

Les séminaires du Programme de bourses de 2012 ont porté sur les sujets suivants: « Introduction au droit international » (G. Abi-Saab, professeur émérite à l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève et professeur honoraire à la faculté de droit de l'Université du Caire), « Le

règlement pacifique des différends » et « La protection diplomatique » (L. Caflisch, professeur honoraire à l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève et Président de la Commission du droit international), « Les relations diplomatiques et consulaires » (E. Wyler, Maître de conférence à l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève), « Le droit environnemental international » (L. Boisson de Chazournes, professeur à l'Université de Genève), « Le droit des traités » (L. Condorelli, professeur émérite à l'Université de Florence), « Le droit humanitaire international » et « Le droit pénal international » (E. David, professeur à l'Université libre de Bruxelles), « Le droit de la mer » (G. Burdeau, professeur à l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)), « Le droit international des droits de l'homme » (E. Decaux, professeur à l'Université de Paris II (Panthéon-Assas)), « Le droit commercial international » (M. M. Mbengue, professeur à l'Université de Genève), « Les organisations internationales » (P. Klein, professeur à l'Université libre de Bruxelles) et « La recherche en droit international » et « Les travaux de la Commission du droit international » (S. Villalpando, juriste à la Division de la codification du Bureau des affaires juridiques).

Des visites d'étude ont été organisées à la Cour internationale de Justice, à la Cour pénale internationale et à la Cour permanente d'arbitrage.

MÉTHODOLOGIE ET DOCUMENTATION

Le Programme de bourses s'est déroulé sous la forme de séminaires interactifs et de débats, afin de permettre un échange de vues approfondi. Une documentation détaillée a été fournie à chaque participant au commencement du Programme. Des certificats ont été décernés aux participants ayant participé à l'ensemble du Programme.

PARTICIPATION/QUALIFICATIONS DES CANDIDATS

Les candidats au Programme de bourses étaient âgés de 24 à 40 ans au début du Programme. Ils étaient détenteurs d'un diplôme de droit et avaient une expérience pratique dans le domaine du droit international acquise en travaillant pour une organisation publique ou privée, ou pour une université.

Les 19 boursiers ayant suivi le Programme de bourses étaient originaires des pays ci-après : Belarus, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Équateur, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Mexique, Paraguay, République démocratique lao, République de Moldova et Uruguay. Deux participants autofinancés provenaient du Mexique et de l'Union africaine.

LIEU ET LANGUE DU PROGRAMME

Le Programme de bourses s'est déroulé au Palais de la Paix à La Haye (Pays-Bas), du 9 juillet au 17 août 2012. Il s'est tenu en langue française.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : www.un.org/law/ilfp.

Copyright © United Nations, 2014